

**Le 15 septembre…**

**…toutes les raisons d’en être !**

En soit, la loi travail et le recul social dont elle est porteuse auront bien des conséquences dramatiques, non seulement sur le contenu du travail mais également sur les potentiels accords d’entreprise et la remise en cause des garanties collectives des salariés tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Les renégociations risquent de s’enchaîner avec des velléités patronales de droit à minima remettant en cause les accords précédents, l’organisation et la réduction du temps de travail. Nul ne peut se sentir épargné.

Aux Finances aussi, ne nous laissons pas manger la laine sur le dos. Faisons du 15 septembre une forte étape d’actions.

**Pour nos salaires et notre pouvoir d’achat.**

**Pour le maintien de notre statut.**

Après 6 ans de blocage du point d’indice, le gouvernement accorde une revalorisation à minima aux fonctionnaires. Elle ne correspond pas à l’augmentation annuelle du coût de la vie. Nos salaires, nos classifications doivent être revalorisées, des négociations s’imposent.

Le 15 septembre, par notre action, contraignons le gouvernement à les tenir.

**Pour réduire et soulager le travail, les 32 heures sont d’actualité**

Hier, le gouvernement, dans ses largesses, faisait bénéficier au patronat de nos entreprises d’un cadeau fiscal de 40 milliards d’euros par le CICE et le pacte de responsabilité.

Bilan ? Aucun emploi créé mais une ardoise à payer par la participation des contribuables que nous sommes.

Aujourd’hui, des propos de campagne encouragent les candidats à remettre en cause les 35 heures.

Ce n’est pas en travaillant plus que cela créera de l’emploi, c’est même le contraire, la France est le pays où la productivité horaire est la plus forte du monde. Pour soulager le travail, pour garantir l’emploi à tous et notamment à nos enfants, il faut à contrario réduire significativement le temps de travail. Il faut donc travailler moins pour travailler tous.

**Pour l’amélioration de nos conditions de travail**

Nous le savons tous, la vie privée est aujourd’hui rythmée en fonction des contingences et des besoins exprimés par l’entreprise. Les CHSCT ont peu de prise sur l’organisation du travail car cette prérogative pourtant essentielle dérange les dirigeants et percute l’intérêt des actionnaires. L’amplitude des horaires, les périodes de congés, les conditions de l’exercice professionnel échappent aux salariés que nous sommes. Il leur faut pressurer le citron !

Reprendre la main sur l’organisation du travail est une exigence, ne laissons pas à d’autres le soin de le faire à notre place

**Pour des services publics consolidés et rénovés**

Le secteur public est aujourd’hui attaqué de toute part. A grand renfort de médias, on nous le présente comme un coût alors qu’il s’agit d’un investissement pour la nation.

Plutôt que de s’évertuer à diviser les salariés en préconisant de réduire les pseudos avantages des fonctionnaires à ceux des salariés du privé, réduisons plutôt les inégalités en tirant vers le haut les garanties les moins avantageuses pour que tous bénéficient d’améliorations notables.

Arrêtons la casse organisée des services publics.

Que serait l’Allier demain sans mairie, sans école, sans pompier, sans hôpital ? Est-ce cela le monde que nous souhaitons léguer à nos enfants ? Oui les services publics sont non seulement utiles mais aussi indispensables aux territoires. Ils sont un symbole de qualité de service, d’égalité de traitement et de solidarité envers les plus démunis (

Le 15 septembre, nous, salariés des Finances, nous en serons pour toutes ces raisons et pour bien d’autres encore.